

Internationales

## **UNIVERSITÉ D'ARTOIS**

Fiche d'information 2023/2024

INFORMATIONS GÉNÉRALES			
Nom de l'institution	Université d'Artois		
Code Erasmus	F ARRAS12		
Service en charge de la coopération internationale	Service des Relations Internationales		
Adresse	Université d'Artois Service des Relations Internationales 9 rue du temple BP 10665 62030 Arras Cedex		
	sri@univ-artois.fr		
Site web	www.univ-artois.fr		
Information pour étudiants d'échange	https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois/en-programme-d		
Président de l'Université d'Artois	M. Pasquale MAMMONE		
SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES			
Vice-président Relations Internationales	Ahmed EL KALADI sri@univ-artois.fr		
Chef de service Coopération internationale	Coraline PAVY Tél: +33 (0)3 21 60 38 96 sri@univ-artois.fr		
Partenariats et projets internationaux	Fatima KARYA Tél: +33 (0)3 21 60 61 96 cooperation-sri@univ-artois.fr		
Coordination des mobilités d'échange	Manon BENAOUDA Tél: +33 (0)3 21 60 61 85 manon.benaouda@univ-artois.fr		
Mobilité entrante étudiante - tous programmes de mobilité Mobilité entrante Erasmus+ STA/STT	incoming-exchange@univ-artois.fr		
Mobilité sortante étudiante - Europe	Marie-Ludivine URBAN Tél: +33 (0)3 21 60 38 27 mobilite-europe@univ-artois.fr		
Mobilité sortante étudiante- Hors Europe Bourses de mobilité	Amandine RYCKEWAERT Tél: +33 (0)3 21 60 38 27 mobilite-horseurope@univ-artois.fr		
Gestion financière Mobilité sortante Erasmus+ STA/STT	Karine BOIGELOT-AIT KARRA Tél : +33 (0)3 21 60 38 97 karine.boigelot@univ-artois.fr		

DÉLAIS				
Pour la mobilité étudiante				
Nomination des étudiants d'échange par les institutions partenaires/ Candidature en ligne Réception du dossier de candidature complet par e-mail	Nomination minimum 15 jours avant pour candidater dans les délais imposés. Mobilité au 1 <sup>er</sup> semestre/année : 31 mai Mobilité au 2 <sup>ème</sup> semestre : 31 octobre			
Communication au SRI des dates d'arrivées	1 <sup>er</sup> semestre : début juillet 2 <sup>ème</sup> semestre : début décembre			
Dates des arrivées/ Journée d'accueil	1 <sup>er</sup> semestre : 1 <sup>ère</sup> semaine de septembre 2 <sup>ème</sup> semestre : 1 <sup>ère</sup> semaine de janvier			
	ADMISSION			
Pour la mobilité étudiante HO	ORS Mobilité Internationale de Crédits (hors MIC)			
Niveau de langue recommandé – FRANÇAIS (langue d'enseignement)	ACCORDS ERASMUS+: Variable selon les disciplines (conforme à l'accord Erasmus+ signé) En général: - Niveau B1 pour des cours en Faculté des Sciences, Faculté d'Histoire et Géographie, Faculté d'Economie et Gestion, Faculté des Sports Niveau B2 pour des cours en Faculté des Lettres et Arts, Faculté des Langues Etrangères, Faculté de Droit, Faculté des Sciences Appliquées Instituts Universitaires de Technologie de Lens et de Béthune, Laboratoires de recherche.			
	CONVENTION BILATERALE  Niveau exigé conforme à la convention bilatérale concernée.			
Documents à joindre au dossier de candidature	Les documents suivants doivent être envoyés au Service des Relation Internationales à <b>incoming-exchange@univ-artois.fr</b> par <u>e-mail</u> :			
	1/ Formulaire de candidature complété en ligne, imprimé, signé pa l'étudiant d'échange, signé et tamponné par son coordinateur : <a href="https://artois.moveonfr.com/form/640efcb7120b8a2f7c3ac1ba/fra">https://artois.moveonfr.com/form/640efcb7120b8a2f7c3ac1ba/fra</a> 2/ Contrat d'études/Learning Agreement/Online Learning Agreement			

- 2/ Contrat d'études/Learning Agreement/Online Learning Agreement dûment complété et signé par l'étudiant d'échange et ses coordinateurs.
- 3/ Attestation du niveau de français minimum B1 ou B2 selon les disciplines concernées (lettre signée par un professeur de français confirmant le niveau de langue de l'étudiant ou attestation DELF/DALF/TEF/TCF).
- **4/ Copie de la carte d'identité recto-verso ou passeport** valide pour toute la durée du séjour en France.
- 5/ Copie de l'acte de naissance en langue maternelle mentionnant les noms et prénoms des parents + sa traduction certifiée en français ou anglais.
- 6/ 1 photo d'identité conforme.
- **7/ Copie de la CEAM Carte Européenne d'Assurance Maladie** valide pour toute la durée du séjour OBLIGATOIRE uniquement pour les étudiants d'échange ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne.
- Si CEAM non fournie → obligation pour l'étudiant de s'affilier à la sécurité sociale française (gratuit).
- 8/ Copie de la carte étudiant/livret scolaire (ou tout autre justificatif signé qui confirme que l'inscription est en cours au sein de l'institution d'origine) pour l'année universitaire 2022/2023 (dès obtention).

PRÉ-ADMISSION				
Pour les doubles-diplômes		Des <b>documents complémentaires</b> (relevés de notes,) peuvent-être demandés pour l'admission dans le diplôme.		
Pour les Erasmus MIC/FPE		Il existe un <b>dossier de candidature spécifique</b> pour les étudiant Erasmus+ MIC/FPE. Pour avoir la procédure préalable, rapprochez-vous d service des relations internationales de votre université.		
INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES				
Catalogue de formation		Catalogues de formation à consulter sur : <a href="http://www.univ-artois.fr/">http://www.univ-artois.fr/</a> Rubrique « RECHERCHER <i>une formation</i> »		
Calendrier universitaires/ Session d'examens		Variable en fonction des facultés : <b>disponibles mi-juillet</b> .  En général, le 1 <sup>er</sup> semestre se déroule de la 1 <sup>ère</sup> semaine de septembre au 22 décembre (mi-janvier dans les cas exceptionnels). Le 2 <sup>ème</sup> semestre se déroule de la 1 <sup>ère</sup> semaine janvier à mai (juin dans les cas exceptionnels). <b>Nous contacter.</b>		
Langue d'enseignement		Français Anglais pour certaines formations : nous contacter		
Cours de Français Langue Étrangère (1 semestre) - Uniquement pour les étudiants étrangers d'échange		Niveau intermédiaire et avancé. NON OUVERT AUX <u>DÉBUTANTS</u> http://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois/informations-pratiques/interculturel-et		
VISA				
Demander un visa pour études	En fonction de la durée du séjour, les étudiants ressortissants d'un pays hors Espace Économique Européen <b>doivent être en possession d'un visa</b> pour étudier en France.			
	Consulter le site Campus France : <a href="https://www.campusfrance.org/fr/visas-et-cartes-de-sejour">https://www.campusfrance.org/fr/visas-et-cartes-de-sejour</a> <a href="https://www.campusfrance.org/fr/procedure-etudes-en-France">https://www.campusfrance.org/fr/procedure-etudes-en-France</a> <a href="https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html">https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html</a>			

LOGEMENTS			
Les Résidences Universitaires	La demande est à faire par le formulaire de candidature en ligne.  Le nombre de places est limité et ces chambres sont attribuées en priorité aux étudiants d'échange qui effectuent un séjour d'études d'une année universitaire.  Le montant du loyer varie de 240€ à 320€/mois.  L'installation en résidence universitaire ne sera possible que du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30 (hors fermeture annuelle).  IMPORTANT:  Vous connaîtrez la réponse à votre demande de logement en résidence courant Juillet (pour un séjour dès le 1er semestre) ou courant décembre (pour un séjour au 2ème semestre).		
Logements en ville	Pour les étudiants étrangers en échange, des propriétaires privés proposent des chambres, appartements ou studios meublés. Loyers mensuels entre 290€ et 350 €. Pour rechercher un logement de ce type, demander conseil à <u>incomingexchange@univ-artois.fr</u>		

INFORMATIONS COVID-19			
Mesures et règlementations d'entrée et de séjour sur le territoire français	Veuillez consulter régulièrement les mises à jour des informations liées à la gestion de la crise sanitaire en France.  > Site de Campus France: https://www.campusfrance.org/fr/rentree-2020-les-recommandations-pour-entrer-en-france > Site du Ministère de l'Intérieur: https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage > Site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères: https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/ > Ambassade de France dans votre pays d'origine		

PÔLES UNIVERSITAIRES & COORDINATEURS DÉPARTEMENTAUX				
Campus d'Arras	Faculté Lettres et Arts <a href="http://lettres.univ-artois.fr/">http://lettres.univ-artois.fr/</a>	Jean-Marc Vercruysse jmarc.vercruysse@univ-artois.fr		
	Faculté des Langues http://www.langues.univ-artois.fr/	David Marcincowski david.marcinkowski@univ-artois.fr		
	Faculté Économie, Gestion Administration et Sciences Sociales http://www.egass.univ-artois.fr/	Marie-Pierre Poilvert mpierre.poilvert@univ-artois.fr		
	Faculté d'Histoire, Géographie, Patrimoines : http://www.hgp.univ-artois.fr/	Sylvie Coupleux sylvie.coupleux@univ-artois.fr		
Campus de Béthune	Faculté des Sciences Appliquées <a href="http://www.fsa.univ-artois.fr/">http://www.fsa.univ-artois.fr/</a>	Adnen El Amraoui adnen.elamraoui@univ-artois.fr		
	IUT de Béthune http://iut-bethune.univ-artois.fr/	Jolanta Rousseau jolanta.rousseau@univ-artois.fr		
Campus de Douai	Faculté de Droit http://www.droit.univ-artois.fr/	Marie-Anne Vanneaux manne.vanneaux@univ-artois.fr		
Campus de Lens	Faculté des Sciences <a href="http://sciences.univ-artois.fr/">http://sciences.univ-artois.fr/</a>	Sébastien Tilloy sebastien.tilloy@univ-artois.fr		
	IUT de Lens http://www.iut-lens.univ-artois.fr/	Virginie Hayenne-Cuvillon virginie.hayennecuvillon@univ-artois.fr		
Campus de Liévin	Faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives http://www.staps.univ-artois.fr/	Sabrina Lucania sabrina.lucania@univ-artois.fr		
Différents campus	Laboratoires de recherche	Directeurs/Directrices de laboratoires : https://www.univ-artois.fr/la-recherche/laboratoires-et-instituts		